



FORMULAIRE DE PLAINTÉ – ACCÈS À L'INFORMATION EN VERTUE DE LA LAIPVP

Une plainte adressée à l'ombudsman du Manitoba en vertu de la LAIPVP doit être soumise par écrit. Servez-vous de ce formulaire si vous voulez vous plaindre de la façon dont un organisme public a traité votre demande d'accès à l'information. Sinon, vous pouvez aussi envoyer une lettre ou un courriel à

l'ombudsman expliquant votre plainte en détail.

Veillez envoyer ce formulaire à l'ombudsman du Manitoba de l'une des trois façons suivantes :

Courriel : ombudsman@ombudsman.mb.ca

Courrier : 5 rue Donald, bureau 300, Winnipeg, Manitoba R3L 2T4

Télé. : 204 942-7803

RÉSERVÉ AU BUREAU

Date de réception :

Si vous avez des questions ou besoin d'aide, veuillez nous contacter au 204 982-9130, au 1 800 665-0531 (sans frais au Manitoba) ou à ombudsman@ombudsman.mb.ca. Pour plus de renseignements, visitez www.ombudsman.mb.ca

VOS RENSEIGNEMENTS

Nom :

Adresse postale :

Veillez indiquer la ou les meilleures façons de vous contacter au cas où nous aurions besoin d'autres renseignements ou si nous avons des questions au sujet de votre plainte :

Numéro(s) de téléphone :

Adresse électronique :

Existe-t-il des restrictions pour vous contacter? Par ex., êtes-vous disponible certains jours de la semaine ou certaines heures de la journée? (Sachez que nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30)

Vous plaignez-vous au nom d'une organisation? Oui Non

Si oui, laquelle?

VOTRE DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION

Nom de l'organisme public dont vous vous plaignez :

Date à laquelle vous avez présenté la demande d'accès en vertu de la LAIPVP :

N° du dossier que l'organisme a attribué à votre demande (si vous le connaissez) :

VOTRE PLAINTÉ

En expliquant votre plainte, veuillez sélectionner l'une des options suivantes :

Pas de réponse : cela fait plus de 45 jours que l'organisme public a reçu ma demande d'accès et je n'ai reçu aucune décision écrite à ce sujet.

Prorogation : j'ai reçu un avis de prorogation du délai de 45 jours pour la réponse. Je conteste la nécessité de cette prorogation.

Droits ou estimation des droits : j'ai reçu un avis indiquant que des droits sont applicables. Je conteste ces droits.

Renonciation aux droits : j'ai demandé une renonciation aux droits et elle m'a été refusée. Je conteste cette décision.

Accès refusé : j'ai reçu une décision écrite indiquant qu'on me refusait l'accès à l'ensemble ou à une partie des documents faisant l'objet de ma demande. Je conteste cette décision.

Décision de ne pas tenir compte d'une demande : j'ai reçu une décision écrite indiquant que l'organisme public n'avait pas tenu compte de ma demande en vertu de l'article 13. Je conteste cette décision.

Tiers : en tant que tiers, je conteste la décision de l'organisme public de donner accès à des documents contre ma volonté, comme le prévoit le paragraphe 59(2).

Plainte d'un parent de personne décédée : je conteste la décision de l'organisme public de ne pas me communiquer des renseignements personnels en vertu de l'alinéa 44(1)z).

Autre :

Donnez tout autre renseignement dont vous aimeriez nous informer au sujet de votre plainte (p. ex. si elle concerne un refus d'accès, est-ce qu'elle porte sur un aspect particulier du refus?) :

Expliquez les mesures éventuelles que vous avez prises pour résoudre les difficultés que vous avez eues avec l'organisme public au sujet de votre demande :

RENSEIGNEMENTS SUR LE REPRÉSENTANT : ne remplissez cette section que si vous voulez qu'une autre personne vous représente. Si vous nommez un représentant, nous communiquerons avec cette personne au sujet de votre plainte.

J'autorise la personne suivante à agir en mon nom et à recevoir tout renseignement personnel me concernant, tant que cela est nécessaire pour cette plainte :

Nom :

Veillez indiquer la ou les meilleures façons de contacter votre représentant :

Numéro(s) de téléphone :

Adresse électronique :

Veillez inclure les renseignements suivants lorsque vous vous plaignez à notre bureau au sujet d'une demande d'accès présentée en vertu de la LAIPVP :

Une copie de la demande d'accès que vous avez présentée à l'organisme public

Une copie de toute correspondance ou décision écrite de l'organisme public en réponse à votre demande d'accès présentée en vertu de la LAIPVP

En soumettant ce formulaire, je pense qu'à ma connaissance, les renseignements que j'ai fournis sont véridiques et exacts. Je comprends que l'ombudsman du Manitoba fournira une copie de ma plainte à l'organisme public dont je me plains.

Votre signature :

Date :